



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 20 juin 2023

Légalement convoqué le 12 juin 2023, le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2023 à dix-neuf heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023.50	Délégation de Service Public du casino municipal: rapport annuel du délégataire	15 pour
2023.51	Délégation de Service Public du centre équestre: rapport annuel du délégataire	15 pour
2023.52	Avenant n° 13 au contrat de Délégation de Service Public du casino municipal en date du 20 avril 2010	15 pour
2023.53	Budget commune: décision modificative n°1	15 pour
2023.54	Modification du tableau des effectifs des emplois permanents	15 pour
2023.55	Convention financière avec la FDE 80 pour l'enfouissement des réseaux route de Quend	15 pour

La séance est levée le 20 juin 2023 à 21h30.

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.